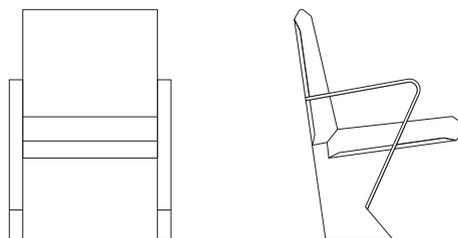


ARPA

DONNÉES TECHNIQUES

a Largeur d'assise
A Largeur totale
Ai largeur de l'axe
 p Profondeur d'assise
P Profondeur totale
 h Hauteur de l'assise
H Hauteur total
 Kg Poids en Kg
 d Dimensions
 Ta Tissu de l'assise
 Tr Tissu du dossier
 Pa Cuir de l'assise
 Pr Cuir du dossier



a	47	A	60	Ai	55
p		P	63,8		
h	43,6	H	88,4		
Kg		d			
Ta		Tr		Tp	
Pa		Pr		Pp	

PERFORMANCES

- Assise phono-acoustique
- Changement de l' inclinaison
- Numéro du rang
- Numéro de siège



ARPA

DESCRIPTION

Pied/accoudoir

Pied de 50 mm de large fabriqué en tôle d'acier de 2,5 mm, peinte en époxy. Le pied est parachevé au-dessus et devant pas une pièce qui fait office d'accoudoir, composée d'un support métallique molletonné et tapissé.

Sur les côtés, sur les pieds sont fixées les pièces de pivotement sur lesquelles se rabat l'assise et des guidages pour la fixation du dossier ; les deux pièces sont en injection de plastique.

Les pieds résolvent dans leur conception les différents degrés d'inclinaison nécessaires pour corriger l'ergonomie visuelle de l'utilisateur.

Dossier

Le dossier est composé d'une structure métallique, avec un cadre à profil en forme de U de 3 mm et une plaque support de 1,5 mm, peinte en époxy. Sur celle-ci est fixé le caoutchouc mousse injecté d'une densité d'environ 60 kg/m³, l'ensemble étant tapissé et parachevé derrière d'une plaque en tôle d'acier façonné et peinte en époxy.

Sur les côtés de celui-ci sont fixés des guidages en injection plastique qui servent à le fixer aux pieds.

Assise

L'assise est composée d'une structure métallique, avec un cadre en profil en forme de U de 3 mm, une plaque support de 1,5 mm et un contrepoids qui va sur l'arrière de celle-ci, qui sert à rabattre l'assise par gravité, le tout peint en époxy. Sur elle est fixé le caoutchouc mousse injecté d'une densité d'environ 65 kg/m³ ; l'ensemble est tapissé et parachevé en dessous d'une plaque en tôle perforée, entre la structure et le plafonnier, il est possible de placer une mousse pour faciliter l'absorption acoustique.

L'assise repose sur deux axes métalliques de ø12 mm aux pièces de pivotement des pieds. Elle est fixée avec un butoir, qui évite qu'on puisse le retirer.

Il peut optionnellement être phonoabsorbant.

Ancrage au sol

Pour que le fauteuil reste ancré au sol, les pieds sont fixés à l'aide de deux vis, à une cassette métallique en tôle d'acier de 3 mm, peinte en époxy, que nous avons vissée au sol auparavant avec les taquets appropriés au type du sol.

Tous les éléments reçoivent un prétraitement consistant au dégraissage, lavage et phosphatage suivi de l'application d'une couche de poudre époxy et d'un procédé postérieur de polymérisation. Ce recouvrement en poudre respecte la réglementation en vigueur UNE 23827-90 concernant la réaction au feu.



CERTIFICATIONS ET RÉGLEMENTATIONS

